

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 24 juillet 2014

Conseillers
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Thomas ROECKEL

Conseillers présents : **8**

SEANCE du 4 août 2014

Etaient présents :

Le président de séance : Alain NORTH.

Les adjoints : Patrick GRESSER, Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Christian HUBER, Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Thomas ROECKEL, Ludovic STIEBER.

Absents excusés : Nathalie GEIGER, Caroline WANNINGER, Thomas MOLINA.

Procuration : Néant.

Délibération n° 2014/56

Objet : Signature de promesse de vente – zone Hinter den Gaerten

Vu la délibération du conseil municipal n° 2014/32 du 4 avril 2014 relative à l'authentification et la signature des actes administratifs relatifs à des droits réels immobiliers ;

Le conseil municipal, entendu les explications, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents :

DECIDE de signer la promesse de vente avec Monsieur Jérémy SONNTAG et Madame Elodie NUSS domiciliés au 32 rue des Vergers à OSTHOFFEN (Bas-Rhin) concernant le lot 11 de l'annexe de la présente délibération, d'une superficie de six ares et cinquante deux centiares (6,52 a) pour un montant HT de 108 666,67 € et de 130 400 €TTC ; un acompte de 32 600 € HT (39 120 € TTC) devra être versé dans le délai fixé dans l'avis des sommes à payer qui sera envoyé par la trésorerie générale trois semaines suivant la signature du présent acte et après transmission de celui-ci au Livre Foncier de Wintzenheim-Kochersberg.

DECIDE de signer cette promesse de vente en la forme authentique prévue par la délibération du conseil municipal n° 2014/32 en date du 4 avril 2014 susmentionnée.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 4 août 2014.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 5 août 2014.

Le Maire
Alain NORTH